

LE SERVICE RELATIONS ENTREPRISES DU CPAS DE CHARLEROI

Une alternative pour
vos recrutements ...

relations.entreprises@cpascharleroi.be

Pauline DUMONT
T 071/28.19.34 - GSM 0477/87.66.12
pauline.dumont@cpascharleroi.be

Geoffrey VAN DAMME
T 071/28.19.33 - GSM 0470/20.34.82
geoffrey.vandamme@cpascharleroi.be

Virginie BAUDUIN
T 071/28.19.32 - GSM 0470/20.32.41
virginie.bauduin@cpascharleroi.be

Marie-Noëlle FOSTIER
T 071/28.19.31 - GSM 0470/20.32.95
marienoelle.fostier@cpascharleroi.be

Giuseppina MARATTA
T 071/28.19.21 - GSM 0478/83.05.77
giuseppina.maratta@cpascharleroi.be



CPAS
CHARLEROI



UN RECRUTEMENT ? UNE AIDE !



CPAS
CHARLEROI
ACTION
COLLECTIVE

INFOS

PASSAGE 45
Rue Marie Danse, 45
6000 Charleroi
T 071/28.19.19

Pour plus d'infos :



PASSAGE 45

LE SERVICE
RELATIONS ENTREPRISES





BESOIN DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS ?

Nous vous accompagnons gratuitement pour :

- Définir le profil de travailleur qui correspond à vos besoins.
- Sélectionner les candidats qui sont les plus adaptés à votre offre.

VOUS ENGAGEZ ?

Nous vous soutenons à chaque étape en :

- Vérifiant le statut administratif du candidat pour nous assurer de son accès aux aides.
- Recherchant les aides à l'embauche les plus adaptées à votre entreprise et à votre futur salarié (**Article 61**, Tremplin, Sesam, Sine, Impulsion, etc.).
- Accompagnant sur mesure votre travailleur en **Article 61**.



CE QUE VOUS OBTENEZ AVEC L'ARTICLE 61 :

- **Soutien financier** : Une subvention de maximum **1643,97€/mois*** (sur base d'un temps plein) pour les coûts liés à l'intégration du travailleur (formation, encadrement).
- **Accompagnement sur mesure** : Un agent d'accompagnement soutient le travailleur tout au long de son parcours professionnel et social*. Un suivi régulier garantit l'efficacité de l'intégration et assure que le travailleur évolue dans un environnement adapté à ses besoins. Des formations adaptées aux besoins du travailleur sont mises en place.
- **Renforcement de votre équipe** : L'**Article 61** vous permet d'embaucher, à moindre coût, des travailleurs motivés.

*Montant au 01/03/2026, indexé 2 mois après chaque dépassement de l'indice Pivot